



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADEMIE : ROUEN

Établissement : Université du Havre

Demande n° S3LP12002101

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Maintenance industrielle - Sûreté des process

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2007, portée par l'IUT du Havre, cette formation est installée à Evreux dans les locaux de l'AFPI, Association de Formation Professionnelle de l'Industrie laquelle est liée à l'université par une convention de partenariat. La formation n'est proposée qu'en alternance *via* des contrats (ou des périodes) de professionnalisation.

Cette formation répond à une demande des industriels locaux et régionaux qui, depuis une dizaine d'années, voient augmenter leurs besoins en matière de maintenance industrielle. Les systèmes de production font en effet appel de façon croissante à des machines et systèmes complexes : les équipes de production doivent donc intégrer des spécialistes capables de programmer et effectuer les opérations de maintenance indispensables au bon fonctionnement de la production (métiers de niveau II). Le domaine technologique abordé implique la maîtrise de procédures sophistiquées (analyse vibratoire, lignage laser, contrôle non-destructif, endoscopie...) ainsi que la mise en place d'indicateurs spécifiques. La formation inclut aussi une forte part de réglementation (normes de sécurité, qualité et environnement). Ces techniciens doivent de plus posséder des qualités organisationnelles et de management pour gérer de petites équipes et d'accompagner le changement dans l'entreprise. Les étudiants peuvent acquérir en parallèle de leur licence la qualification CQPM (Certificat de qualification professionnelle de la métallurgie) « Maintenance industrielle » qui sert de support aux contrats de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	10
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	Néant
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	Néant
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	20 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Formation à petit effectif, dix inscrits, ouverte exclusivement en contrats de professionnalisation, cette spécialité semble avoir trouvé son public à la fois chez les étudiants (70 candidatures chaque année) et les employeurs qui s'ils s'engagent sur un nombre limité de contrats assument totalement leur engagement puisque la totalité des diplômés sont immédiatement en emploi.



On notera d'ailleurs que la quasi-totalité des étudiants sont issus de BTS (Brevet de Technicien Supérieur) déjà préparés en alternance. Le recrutement à partir d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) est très faible, celui à partir d'une licence générale (malgré l'existence de parcours en lien avec ce domaine de compétences) inexistant. De ce fait, on aimerait en savoir plus sur le spectre des candidatures.

La formation et l'encadrement sont assurés pour l'essentiel par des enseignants du CFPI (Centre de Formation Professionnelle de l'Industrie). Ceci a pour conséquence une très faible participation des enseignants-chercheurs (un seul cours assuré par un ATER) ou des enseignants de l'IUT (les seuls enseignements d'anglais assurés par un professeur agrégé) et une part relativement faible d'enseignements assurés par des intervenants professionnels (20 %). Il faut néanmoins nuancer ce non-respect du cahier des charges de la licence professionnelle par le fait qu'il s'agit d'interventions fondamentales dans le cœur de métier et que les enseignants du CFPI sont issus pour beaucoup du monde professionnel. L'interpénétration avec le milieu professionnel est nécessairement forte tant par le mode de formation choisi que par l'existence d'une certification professionnelle reconnue par la branche. On peut donc s'étonner que le conseil de perfectionnement ne soit pas encore en place.

Après quelques années de fonctionnement et au vu du bon bilan de cette licence, une des missions de ce conseil de perfectionnement devrait être de réfléchir à la possibilité d'augmenter le nombre de contrats de professionnalisation pour satisfaire une importante demande étudiante et professionnelle. Si la procédure d'auto-évaluation organisée par l'établissement est intéressante, ses modalités de mise en œuvre ne permettent guère d'en vérifier l'efficacité. On a plaisir à souligner que le dossier soumis à l'évaluation est à la fois très complet et synthétique.

- Points forts :

- Une insertion professionnelle et un taux de réussite excellents (100 %).
- Une parfaite adaptation de la formation aux besoins des professionnels et aux contraintes de l'alternance.
- L'intensité et la solidité des partenariats professionnels.

- Points faibles :

- La faible part de la formation assurée par les universitaires.
- Un recrutement étroitement ciblé.
- L'absence du conseil de perfectionnement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La mise en place du conseil de perfectionnement devrait être une priorité afin d'avoir une vision plus éclairée du fonctionnement de la formation et de son avenir à moyen terme : augmentation de la taille des promotions ? Même si l'emploi est aujourd'hui immédiat à la sortie de la formation, il pourrait être utile d'introduire des éléments de formation facilitant la future mobilité, subie ou choisie, des diplômés.